



## Vol de mon rib pour payer des factures

Par **Fati07**, le **04/08/2009** à **17:29**

Bonjour,

j'espère qu'il n'est pas trop tard pour m'aider.

Je vis en colocation, j'ai ouvert un compte SG à mon nom pour payer toutes les factures.

En décembre, j'ai vu que EDF avait prélevé de l'argent sur mon compte LCL.

Sachant que je n'avais jamais modifié les ordres de prélèvement j'ai mené ma petite enquête et mes colocs m'ont juré que ce n'était pas eux.

Je me suis dit que c'était une erreur. Le mois d'après, 55euros sont prélevés de mon compte et quand je les appelle, on me dit que le rib a bien été changé pour ce contrat.

Mes colocs étaient déjà partis : un en Allemagne, chez lui, l'autre à NYC.

A son retour nous avons eu de nombreuses disputes à ce sujet, mais elle continue de nier.

Pourtant, je suis sûre de ne pas avoir modifié cela moi-même et ils étaient les seuls à être dans la maison avec un jeune homme à qui j'ai sous-loué ma chambre. Il me semble étonnant que

ce soit lui le fautif car il ne vit pas dans cette maison, il n'y aurait donc aucun intérêt.

Comment puis-je la démasquer et la punir juridiquement?

Merci d'avance pour tous vos précieux conseils.